

RÉFÉRENT(E) EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

Durée : 7h sur 1 jour | Formacode : 44010

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les CSE doivent nommer un(e) référent(e) harcèlement sexuel et agissements sexistes. Cette formation a pour objectif d'accompagner les référents dans la maîtrise du cadre légal et dans l'appropriation de leurs missions.

Public visé :

- + Membres du CSE
- + Référent employeur

Prérequis :

- + Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Objectifs pédagogiques :

- + Situer le harcèlement et les agissements sexistes au sein des risques psychosociaux.
- + S'approprier son rôle de référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

Contenu de la formation :

- + Définition et enjeux en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- + Cadre réglementaire du harcèlement sexuel et des agissements sexistes – Rôle du CSE
- + Procédure d'enquête en cas de signalement
- + Entretien avec la victime et l'harceleur réel ou imaginaire
- + Procédure de médiation
- + Mesures conservatoires et sanctions disciplinaires

Contact :

contact@amerelpro.fr
03.60.53.10.51
www.amerelpro.fr

AméRel Pro - 12 rue des paveurs - 02200 SOISSONS
Numéro SIRET 82958713800027
Numéro de déclaration d'activité : 32020130602
(Auprès du préfet de région Hauts-de-France)
Ne vaut pas agrément de l'Etat
Document actualisé le 01/02/2023



Organisation de la formation :

Équipe pédagogique :

- + Mireille LECLERCQ
Intervenante en Prévention des Risques Professionnels (IPRP) et médiatrice du travail. Diplômée de l'Université en santé sécurité et en risques psychosociaux

Moyens pédagogiques et techniques :

- + Documents supports de formation projetés
- + Exposés théoriques
- + Études de cas concrets
- + Quizz en salle
- + Jeux de rôles
- + Film, vidéo
- + Remise de documents supports à la suite de la formation



Suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation :

- + Feuilles de présence
- + Questions orales ou écrites (QCM)
- + Remise d'une attestation de formation
- + Évaluation de satisfaction ou évaluation « à chaud » à l'issue de la formation
- + Évaluation des effets de la formation 3 mois après

Accessibilité aux personnes handicapées :

- + Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).
- + Pour toute autre situation de handicap, contactez-nous.

Les + AméRel Pro :

- + Formation personnalisée

Effectif : 4 à 10 personnes

Tarif inter : 385 € par
personne
(1er août 2022)
Tarif intra : nous consulter

Contact :

contact@amerelpro.fr
03.60.53.10.51
www.amerelpro.fr

AméRel Pro - 12 rue des paveurs - 02200 SOISSONS
Numéro SIRET 82958713800027
Numéro de déclaration d'activité : 32020130602
(Auprès du préfet de région Hauts-de-France)
Ne vaut pas agrément de l'Etat
Document actualisé le 01/02/2023

